Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique

Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique

Band: - (2004)

Heft: 61

Artikel: "Ce sont les plus faibles qui paient le plus"

Autor: Schärrer, Markus / Künzi, Kilian

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-551184

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

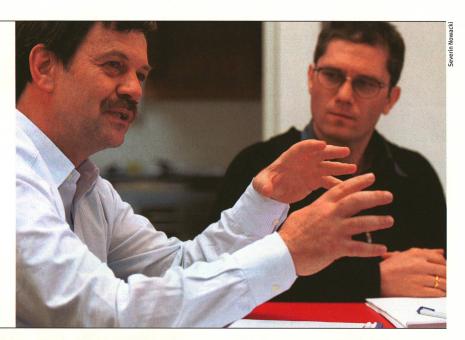
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Ce sont les plus faibles qui paient le plus »

Dans le cadre du Programme national de recherche «Problèmes de l'Etat social» (PNR 45), Kilian Künzi et Markus Schärrer se sont demandé qui payait pour l'Etat social et qui en profitait.



Qui paie la sécurité sociale et qui en profite? Quelle est votre réponse après deux ans de recherche?

Markus Schärrer: Pour simplifier et résumer: sur les cinq classes de revenus que nous avons examinées, ce sont celles dont le gain est le plus faible qui, proportionnellement, contribuent le plus au financement des assurances sociales. Les ménages à revenus moyens passent un peu plus à la caisse que les ménages fortunés. Les per-

9300 ménages

Kilian Künzi (à droite sur la photo), historien et sociologue, et Markus Schärrer, économiste, ont calculé, en fonction du revenu, les versements directs et indirects aux assurances sociales, ainsi que les prestations directes et indirectes de ces mêmes assurances. Ils se sont basés sur les données recueillies par l'Office fédéral de la statistique auprès de 9300 ménages et sur des statistiques fiscales. Ont été prises en considération: l'AVS, l'AI, les prestations complémentaires, la prévoyance professionnelle, l'APG, l'assurance-chômage, l'assurance maladie et accident obligatoire. l'assurance militaire, les allocations familiales et l'aide sociale. L'étude a été publiée aux Editions Rüegger.

Pour de plus amples informations : www.etatsocial.ch, www.buerobass.ch

sonnes à la retraite à haut revenu et grosse fortune sont les moins ponctionnées. Mais la population la plus pauvre est aussi celle qui touche le plus de prestations: rentes AI, indemnités chômage, prestations complémentaires, etc. Dans l'ensemble, le système se neutralise. Au terme des différents transferts financiers, la répartition des revenus dans la population est la même qu'avant.

Est-ce une bonne chose?

Kilian Künzi: Selon la Constitution, notre système devrait garantir à tous la possibilité de couvrir ses besoins existentiels de manière convenable. Or il y a en Suisse toute une population qui vit dans des conditions précaires. Si c'est elle qui, proportionnellement, doit contribuer le plus au financement des assurances sociales, ce n'est pas une bonne chose.

Où voyez-vous un potentiel d'amélioration?

Künzi: Il est presque inexistant du côté de l'AVS qui, avec des rentes plafonnées, produit une claire redistribution des richesses du haut vers le bas. Les personnes à haut revenu paient à l'AVS plus qu'elles ne touchent durant leur retraite, mais le montant de leurs contributions n'est, en proportion, pas plus élevé que celui des bas revenus. On observe une redistribution aussi évidente, mais des moins fortunés vers les plus fortunés cette fois, avec la prévoyance

professionnelle ou les impôts indirects – TVA, impôt sur le tabac ou sur les huiles minérales. Une partie est réinjectée dans le système des assurances sociales via les finances publiques. Les impôts indirects et surtout les déductions fiscales avantagent les mieux lotis...

Schärrer: ...et la progression fiscale n'est pas aussi importante qu'on l'imagine. Si l'on considère certains impôts directs et indirects qui sont alloués à la sécurité sociale, on voit que 80 pour cent de l'ensemble des ménages paient autant en pourcentage. Seuls les 20 pour cent les plus riches paient un peu plus.

Les révisions actuelles de l'AVS, de l'AI, de la LAMal ou de la LPP conduiront-elles à des compensations sociales plus importantes?

Schärrer: C'est difficile à estimer. En matière de prévoyance professionnelle, par exemple, la prise en compte, dès 2005, des employés à temps partiel est certainement un changement très positif. Mais une question reste entière: à quel point cette mesure est-elle vraiment sociale? Les entreprises devront en effet payer davantage de cotisations patronales et les études menées à l'étranger montrent que ces frais supplémentaires retombent indirectement sur les employés, via une légère baisse ou une non-adaptation des salaires, ou sur les consommateurs avec l'augmentation des prix des produits manufacturés. vo